

Plan d'apprentissage du PAQ

Collecte de renseignements personnels

L'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (l'Ordre) recueille les renseignements compris dans le Plan d'apprentissage du PAQ si vous avez été choisie pour participer à l'Évaluation de l'exercice en vertu de l'autorité générale qui lui est conférée par la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, L.O. 1991, c. 18, de la *Loi de 1991 sur les infirmières et infirmiers*, L.O. 1991, c. 32 et ses règlements afférents; et les règlements administratifs de l'Ordre. L'information permet à l'Ordre d'évaluer le maintien de votre compétence par le biais de son programme d'assurance de la qualité. L'Ordre prend toutes les mesures qui s'imposent pour protéger la confidentialité des renseignements personnels transmis. Une fois soumis, tous les documents appartiennent à l'Ordre.

Veuillez adresser vos questions sur la collecte, l'utilisation ou la divulgation de cette information au chef du Service de gestion de l'information, Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, 101, chemin Davenport, Toronto (Ontario) M5R 3P1, 416-928-0900 ou 1-800-387-5526 (sans frais en Ontario).

Nom

Numéro du certificat d'inscription

Année du PAQ

Catégorie

Milieu de travail actuel

Population de clients

Besoins en apprentissage

Quels sont les besoins en apprentissage que ma réflexion sur l'exercice et les commentaires des pairs m'ont permis de déterminer?

Vous devez établir au moins deux (2) à trois (3) besoins en apprentissage.

Vous n'avez pas encore fait une réflexion sur l'exercice? Servez-vous de la feuille de travail pour la réflexion sur l'exercice en vue de déterminer vos points forts et vos besoins en apprentissage.

Objectif d'apprentissage n° 1

Mon objectif doit se fonder sur mes besoins en apprentissage.

Vous avez besoin d'un petit coup de pouce pour créer un objectif? Examinez le guide *Élaborer des objectifs d'apprentissage SMART*.

Votre objectif d'apprentissage doit se fonder sur votre milieu de travail actuel et l'un des documents d'exercice de l'Ordre.

Objectif n° 1 : Activités et échéanciers

Comment est-ce que je vais réaliser mon objectif? Vous devez indiquer au moins trois (3) activités d'apprentissage, chacune dotée d'un échéancier.

Objectif d'apprentissage n° 2

Mon objectif doit se fonder sur mes besoins en apprentissage.

Vous avez besoin d'un petit coup de pouce pour créer un objectif? Examinez le guide *Élaborer des objectifs d'apprentissage SMART*.

Votre objectif d'apprentissage doit se fonder sur votre milieu de travail actuel et l'un des documents d'exercice de l'Ordre.

Objectif n° 2 : Activités et échéanciers

Comment est-ce que je vais réaliser mon objectif? Vous devez indiquer au moins trois (3) activités d'apprentissage, chacune dotée d'un échéancier.

Objectif d'apprentissage n° 3

Mon objectif doit se fonder sur mes besoins en apprentissage.

À quel document d'exercice mon objectif se rattache-t-il?

Votre objectif d'apprentissage doit se fonder sur votre prestation de soins actuelle et la norme d'exercice, *Infirmière praticienne*.

Objectif n° 3 : Activités et échéanciers

Comment est-ce que je vais réaliser mon objectif? Vous devez indiquer au moins trois (3) activités d'apprentissage, chacune dotée d'un échéancier.

Comment est-ce que mes objectifs d'apprentissage favorisent mon engagement envers le maintien de la compétence?

Quel est le lien entre mon apprentissage et les compétences liées à mon exercice?

Continuez à tenir à jour votre plan d'apprentissage tout au long de l'année.

Évaluation des changements qui touchent mon exercice ou des résultats pour mon exercice

Qu'est-ce que j'ai appris?

Quel impact mon plan d'apprentissage a-t-il eu sur mon exercice?

Vous pouvez imprimer votre plan d'apprentissage à titre d'information.